

Synthèse des seconds Rendez-Vous Citoyens d'Anglet

La Ville Durable – 13.05.09

1. La concertation

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère calme et attentive, rendant ces Rendez-Vous Citoyens très agréable. Tout le monde a pu trouver place assise dans une salle bien remplie, ce qui révèle encore une fois la dynamique citoyenne angeoye et l'intérêt pour ces problématiques d'urbanisme et de développement durable.

L'objectif était ici de construire une culture commune de la ville, et de ses évolutions pour les années à venir. Pour cela, un expert est venu faire part de ses expériences en matière d'urbanisme : Jean-Yves CHAPUIS¹. Cela doit alors permettre d'envisager les futurs projets avec un regard conscient des enjeux de ce XXI^e siècle.

2. Suivre les évolutions sociétales

Lorsqu'on se promène dans Anglet, on est rapidement séduit : plusieurs quartiers vivant entre mer et forêt. On sent une ville au fort patrimoine, bâti comme naturel. Si la première impression est de ne rien changer pour préserver au mieux cette identité angeoye, on se rend compte après étude de la question que ce n'est pas la bonne solution.

Il s'agit en fait de faire évoluer la ville avec la société, tout en ayant le souci de valoriser ce qui fait la spécificité d'Anglet. En effet, l'éclatement (ou la recomposition) de la sphère familiale, l'allongement de l'espérance de vie viennent modifier les demandes en logement. De plus, on sait qu'à Anglet il est de plus en plus difficile pour les jeunes (et les moins jeunes) de se loger, d'où une « fuite des familles ».

La solution est alors d'intensifier le bâti, afin d'offrir plus de logements. Ces nouvelles constructions doivent être modulables, pour suivre les évolutions sociétales évoquées ci-dessus, mais par dessus tout doivent être accessibles à tous. Il est important de rappeler qu'il faut de tout pour faire une ville (du livreur de pizza au cadre supérieur), il faut donc favoriser la mixité sociale pour réapprendre à vivre ensemble. Et cela doit passer par un renforcement des centralités secondaires, en rendant plus dynamique la vie des quartiers.

¹ chargé des formes urbaines et du patrimoine du tourisme à la ville de Rennes métropole (Ille-et-Vilaine), ancien adjoint à la ville de Rennes, enseignant à l'école d'architecture et l'institut français de l'urbanisme et consultant pour de nombreuses villes (Lyon, Marseille...).

3. La « Nature » dans la ville

A travers plusieurs exemples, Jean-Yves Chapuis a montré l'importance que prend de nos jours le monde végétal dans la ville. En effet, la mise en place des trames vertes a un impact positif sur les perceptions de la ville. La qualité paysagère s'améliore nettement lorsqu'on lie les formes urbaines avec du végétal, qu'il s'agisse de bosquets, de grands arbres ou même d'espaces verts.

Si ces trames vertes sont des « corridors écologiques » qui permettent à la biodiversité de circuler, donc d'exister, cela peut également servir aux modes de déplacements doux. Ainsi, des parkings recouverts de bitume peuvent laisser place à des pistes cyclables entourées de verdure, pour une mobilité et une urbanisation plus en accord avec l'environnement.

Enfin, un axe essentiel est de construire pour l'environnement, dans une logique de développement durable. La maîtrise des consommations d'énergie apparaît alors comme primordiale. Pour cela, de nombreuses solutions existent, en matière d'isolation, de chauffage, d'énergie renouvelable, d'architecture bioclimatique (pour profiter au maximum des apports passifs solaires), ou encore en matière de gestion de l'eau, des déchets, de choix des matériaux... La liste est longue, et concerne aussi bien les rénovations que les nouvelles constructions. Il faut par ailleurs se rappeler que si cela représente un surcoût à court terme, les économies se verront sur le long terme. Par exemple, une bonne isolation coûte plus cher à l'achat, mais moins cher à l'utilisation, grâce à une facture de chauffage réduite.

4. Pour aller plus loin

Il est important de construire un « Projet de Ville », pour imaginer Anglet demain. C'est un des travaux du service de l'urbanisme, qui traite entre autres la question du développement touristique lié aux plages. C'est à rapprocher de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui fixe les futures orientations de manière réglementaire. Cela soulève alors le respect de cette réglementation, et les contrôles à effectuer auprès des promoteurs immobiliers.

Par ailleurs, de plus en plus de gens s'intéressent à l'habitat durable, et pensent que la solution repose dans les énergies renouvelables... Or, cela est à replacer dans une logique bien précise : la démarche Négawatt. Avant de penser à s'équiper en renouvelable, deux étapes sont indispensables : la sobriété (réduire la consommation d'énergie en agissant sur les comportements), et l'efficacité énergétiques (s'équiper en appareils moins consommateurs). C'est seulement après avoir rempli ces deux conditions qu'il serait bon de penser à consommer de l'énergie renouvelable.

Pour accompagner le public dans ces démarches, deux points conseil sont présents à Bayonne :

- L'espace info énergie de l'Ademe, au local du PACT CDHR Pays Basque, 9 rue Jacques Laffite, joignable au 05 59 46 31 60, ou par email : eie@pacthd-pb.fr
- Le CAUE : Conseil en Architecture et Urbanisme Durable, 4 allée des Platanes, joignable au 05 59 46 52 62, ou par email : antennedebayonne@caue64.fr